

## **PROCÈS-VERBAL**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Le lundi 28 mai 2018 à 12 h

Palais des congrès de Montréal, salle 520 A

---

#### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Dre Jean-Marc Dumoulin souhaite la bienvenue à tous les membres. Il présente Me Marc Legros qui agira comme président d'assemblée et Pierrette Lalonde à titre de secrétaire d'assemblée.

***Sur proposition de Dre Madelaine Shildkraut appuyé par Dre Sonya Lacoursière il est unanimement résolu de retenir Pierrette Lalonde comme secrétaire d'assemblée et Me Marc Legros comme président d'assemblée et de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 12 h 23.***

#### **2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum est vérifié et confirmé.

Les membres sont ensuite invités à ajouter des sujets de discussion au point « varia », si requis. *Puisqu'aucun ajout n'est demandé*, le point varia demeurera ouvert et, si nécessaire en cours de réunion, les sujets qui devront être ajoutés seront inscrits dans le procès-verbal de la réunion.

***Sur proposition de Dre Claudia Giambattistini dûment appuyée par Dre Fannie Brousseau l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.***

#### **3. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Dr Paul Korne et Dr Tanguay souhaitent s'adresser aux membres dans la section « dans l'intérêt des membres, une fois que l'assemblée aura été levée. On invite les autres membres à se manifester si désiré.

Dr Jean-Marc Dumoulin annonce la tenue d'une assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 19 octobre 2018 à la suite de la formation sur l'orthophonie. Le but de cette assemblée sera principalement de discuter de l'avenir de l'association et des situations qui concernent les membres. Le CA souhaite ainsi avoir du temps pour pouvoir discuter avec les membres.

On souligne aussi que nous rencontrons un grand problème face aux formations organisées par les compagnies privées qui sont souvent organisées aux mêmes dates que les formations de l'AOQ; ceci cause un effritement de la participation à nos événements.

Un des dossiers important qui a été traité est le dossier « Bücco » qui est une compagnie qui offre des services de site Web. Dr Dumoulin a invité les gens qui avaient questions à communiquer avec Dr Lemay qui était impliqué dans ce dossier. L'AOQ étant un OBNL, nous ne pouvons pas régler ce genre de problème mais pouvons en discuter pour trouver des pistes de solutions.

Site web /média sociaux : une page Facebook de l'AOQ existe et nous invitons les membres de l'AOQ à « aimer » et devenir « amis » de cette page. Cela créerait de l'achalandage et nous pourrions l'utiliser pour publier du matériel d'intérêt.

Dr Jean-Marc Dumoulin fait aussi une démonstration de la géolocalisation du site web. Il explique qu'il y a encore des améliorations à y être apporté pour que tout soit au point. Il remercie Dre Sonia Lapointe, Dre Manon Voyer et Dre Pascale Robitaille pour le travail accompli et le temps qu'elles ont consacré à ce projet.

Le conseil d'administration a travaillé pour recruter de nouveaux membres et a mis de l'avant de nouvelles approches pour aller chercher le plus de nouveaux membres possible. Nous avons invité les orthodontistes non-membres à devenir membre gratuitement pour quelques mois, jusqu'au 31 juillet, en souhaitant qu'ils deviennent ensuite membre payant pour la prochaine année.

Dr Dumoulin s'est présenté à l'Université de Montréal pour y rencontrer les étudiants et leur expliquer le bien-fondé de l'Association des orthodontistes du Québec et les bénéfices d'être membre de l'AOQ.

Le CA a aussi convenu de préparer une lettre à Align Canada pour demander qu'une distinction soit faite entre les orthodontistes et les dentistes.

Le CA veut aussi envoyer une lettre à l'AAO car avons remarqué que plusieurs dentistes étaient présents au congrès sans être orthodontistes; par contre, après vérification avons reçu l'information que les dentistes ne peuvent pas être empêchés d'assister au congrès mais le coût d'inscription est plus élevé et il semblerait que cela a toujours été ainsi.

Finalement, des plaintes ont été déposées auprès de l'ODQ pour fausse représentations; nous avons agi avec le soutien d'Annick Mongeau. Nous demandons à tous les membres de l'AOQ d'informer le CA de toute situation afin que nous puissions agir en allant dans les médias. Nous devons dénoncer et agir contre ceux qui pratiquent illégalement.

#### **4. VÉRIFICATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 29 MAI 2017.**

Puisque les membres ont reçu le procès-verbal du 29 mai 2017 par courriel, et que chacun a eu l'opportunité d'en prendre connaissance, Me Marc Legros demande qu'il soit dispensé d'en faire la lecture. Il demande ensuite aux membres s'ils ont des questions ou commentaires sur ledit procès-verbal et aucun commentaire n'est émis.

***Dre Danielle Boivin propose de dispenser Me Marc Legros de faire la lecture du procès-verbal; cette proposition est appuyée par Dre Sonya Lacoursière et est adoptée à l'unanimité.***

***Dr Louis Roy propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 mai 2017; cette proposition est appuyée par Dr Réjean Labrie est adoptée à l'unanimité.***

## **5. RAPPORT DU TRÉSORIER ET NOMINATION DES VÉRIFICATEURS**

Dre Broula Jamal présente le rapport du trésorier pour l'exercice terminé le 28 février 2018 :

*Monsieur le Président,  
Membres du conseil,  
Chers membres,*

*Il me fait plaisir de vous présenter les états financiers de l'Association des orthodontistes du Québec pour l'exercice financier s'étant terminé le 28 février 2018.*

*Vous avez en main l'avis au lecteur au 28 février 2018, tel que soumis par la firme Poirier et associés à partir du travail fait au courant de l'exercice. Le rapport du vérificateur externe de l'Association a été discuté et approuvé par le conseil d'administration à sa réunion du 25 mai dernier.*

*L'Association a enregistré un excédent des revenus sur les dépenses qui totalise, pour l'exercice financier 36 150 \$, soit une amélioration sur l'exercice précédent de 18 923 \$.*

*L'Association compte 148 membres, soit 121 membres réguliers, 5 nouveaux gradués, 5 membres retraités et 17 membres étudiants.*

*Ce fut la deuxième année de la campagne de relations publiques dont toute la cotisation spéciale est versée à la FDSQ qui assure la réalisation de la campagne au nom de l'ensemble des dentistes spécialistes tant à la télévision que sur les aribus, etc.*

### **Au niveau des dépenses :**

*Vous retrouvez les dépenses liées aux réunions scientifiques (15 269 \$), siège social pour la gestion de l'Association (32 912 \$), la Soirée du président (19 105 \$, La soirée du président n'a pas été une activité autofinancée avec un excédent des dépenses de 905\$, la gestion du Site web (5 147 \$), des honoraires professionnels pour le rapport financier ont été réduits après un appel d'offre.*

### **Au niveau du bilan :**

*Vous retrouvez les actifs de l'Association, soit l'encaisse (72 850 \$) et un placement de 70 818 \$.*

*Au niveau du passif, on retrouve quelques fournisseurs à payer au 28 février 2018 et les taxes (TPS & TVQ) à verser aux 2 paliers gouvernementaux (6 984 \$). Les sommes ont été payées au début du nouvel exercice financier.*

*Au niveau de l'Actif net (les surplus), l'Association avait un actif net au 28 février 2017 de 91 175 \$ que l'on ajoute le surplus de l'année 2017-2018, soit 36 150 \$ pour un actif net total de 127 325 \$.*

*Après études au conseil, nous recommandons de reconduire la firme Poirier et associés.*

***Sur recommandation du Conseil d'administration à sa réunion du 25 mai dernier, moi Broula Jamal, en tant que trésorière de l'Association des orthodontistes du Québec, recommande de nommer la firme Poirier et associés pour réaliser l'avis au lecteur pour l'exercice se terminant le 28 février 2019. Cette proposition est appuyée par Dre Sonya Lacoursière et est adoptée à l'unanimité/majorité.***

## **6. COMITÉ D'ÉTHIQUE ET PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

Dr Réjean Labrie présente les nouveaux gradués aux membres et il demande à ceux-ci de se lever lorsqu'ils sont nommés.

On les félicite et on les invite à se joindre à l'Association.

## **7. COTISATION 2018-2019**

Tel qu'il a été entendu l'année dernière, la cotisation annuelle des membres actifs a été majorée de 2%. La cotisation de la FDSQ a été augmentée à 150 \$ (taxes incluses) au lieu de 75 \$; celle-ci sera facturée uniquement aux membres actifs et aux nouveaux gradués. Ces frais seront ajoutés à la cotisation de l'AOQ; la cotisation de la FDSQ sera par la suite payée à la FDSQ par l'AOQ

A ce jour, nous n'avons pas encore la confirmation de la FDSQ pour l'année 3 de la campagne de publicité. Par conséquent, nous ne facturerons pas de cotisation spéciale pour le moment et nous consulterons les membres pour confirmer notre participation à l'année 3 de la campagne si celle-ci était confirmée par la FDSQ.

De plus, les cotisations des autres catégories de membres ont été revues et, par conséquent, le conseil d'administration recommande de fixer le coût des cotisations annuelles pour 2018-2019 à :

- **Membre actif** :  
La cotisation sera de 676,27 \$ plus taxes à laquelle sera ajoutée la cotisation de la FDSQ de 150\$ (taxes incluses).
- **Nouveau gradué** :  
(ceci n'est pas-rétroactif et entrera en vigueur pour la cotisation 2018-2019)

Une nouvelle cotisation progressive, sur 3 ans, est proposée.

1<sup>ère</sup> année : 150 \$ (taxes incluses) + cotisation FDSQ 150 \$

2<sup>e</sup> année : 50% de la cotisation du membre actif (+ taxes) + cotisation FDSQ

3<sup>e</sup> année : cotisation du membre actif (+ taxes) + cotisation FDSQ \*

- Membre étudiant : même coût que l'année dernière mais taxes incluses  
150 \$ taxes incluses (130,47 \$ + taxes)
- Membre retraité :  
Il est proposé d'offrir le membership aux retraités à 0 \$  
Cependant, ceux-ci **ne doivent plus exercer et doivent bénéficier du statut de retraité à l'ODQ.**

***Nouvelle catégorie :***

- Enseignant (+30 heures/semaine d'enseignement):  
On propose le même coût que pour les membres étudiants.  
150 \$ taxes incluses (130,47 \$ + taxes) + cotisation FDSQ 150\$ = **300.00 \$**

Après discussions, les membres demandent de retirer la mention « +30 heures/semaine » pour la catégorie de membre « enseignant ».

***Dr El-Khatif propose de retirer la mention « +30 heures/semaine » pour la catégorie de membre « enseignant »; cette proposition est appuyée par Dre Fannie Brousseau et est adoptée à l'unanimité.***

***Le conseil d'administration par sa trésorière Dre Boula Jamal, propose l'adoption des nouveaux tarifs de cotisation 2018-2019; cette proposition est appuyée par Dr Louis Roy et adoptée à l'unanimité.***

## **8. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019**

Les membres proposés pour former le prochain conseil d'administration 2018-2019 sont présentés à l'assemblée :

Présidente	Dre Madelaine Shildkraut
Présidente élue	Dre Broula Jamal
Secrétaire	Dre Manon Voyer
Trésorière	Dre Sonia Lapointe
Archiviste	Dr Daniel Godin
Membre sans portefeuille	Dre Pascal Robitaille
Président sortant	Dr Jean-Marc Dumoulin

Puisqu'il n'y a pas d'autres propositions de candidatures, les membres mentionnés ci-haut sont déclarés élus.

***La proposition d'adopter la composition du nouveau conseil d'administration est faite par Dr Louis Roy et secondée par Dre Sonya Lacoursière et approuvée à l'unanimité.***

## 9. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT SORTANT – DR JEAN-MARC DUMOULIN ET DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DRE MADELAINE SHILDKRAUT

Dr Jean-Marc Dumoulin s'adresse aux membres et remercie les membres du conseil d'administration avec qui il a contribué au cours des dernières années et plus particulièrement la dernière année où il était président de l'association.

Il en profite également pour rappeler aux membres qu'ils sont invités à répondre au sondage qui leur a été envoyé car le taux de réponse est de seulement 21% à ce jour. Un rappel sera envoyé à tous avec le lien qui leur permettra d'accéder au sondage.

Finalement, il souligne le plus grand défi est de rassembler les générations et réunir les différents modèles de pratique en favorisant des valeurs communes pour la pérennité de la profession et de l'Association.

Dre Madelaine Shildkraut s'adresse ensuite à l'assemblée et souligne le travail accompli par le conseil d'administration au cours de la dernière année et remercie Dr Jean-Marc Dumoulin pour son implication.

## 10. VARIA

Aucun point de discussion n'a été ajouté au varia.

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

***Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Dr Louis Roy propose de levée l'assemblée. La proposition est secondée par Dre Fannie Brousseau et adoptée à l'unanimité.***

L'assemblée est donc levée à 13 h 15